

**Arrêté du 20 septembre 2013 portant désignation du président
de la commission nationale de discipline des associations de gestion et de comptabilité
NOR : JUSC1315142A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 49 bis ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 174 ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2013 portant désignation du président de la commission nationale de discipline des associations de gestion et de comptabilité ;

Vu la proposition du Premier président de la cour d'appel de Paris, en date du 9 septembre 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Est désigné pour exercer les fonctions de président de la commission nationale de discipline des associations de gestion et de comptabilité :

M. Claude TERREAUX, conseiller à la cour d'appel de Paris, titulaire, en remplacement de Mme Sylvie MESLIN.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 20 septembre 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN